



[Cliquez ici pour adhérer en ligne](#)

[Téléchargez le bulletin d'adhésion ici](#)

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°20

Sommaire : Merci, Le SNUipp-FSU avec vous, Action/ GREVE LUNDI 12 novembre, Loi Blanquer, Action Retraité-es, Evaluations CP/CE1, AESH, Inscriptions Liste Aptitude direction, Carte scolaire: la vérité des chiffres, Soutien au Cnesco, Elections professionnelles, sinistrés de l'Aude



Merci...

La 1ère campagne des réunions syndicales du SNUipp-FSU s'est achevée samedi 13 octobre.

13 réunions organisées sur tout le département, à la rencontre de centaines de collègues. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé activement à ces réunions et qui, par leur présence, font vivre et perdurer ce droit syndical.

Les débats et échanges ont été nombreux et productifs, il faut dire que les sujets ne manquaient pas en cette rentrée : carte scolaire, évaluations, inclusion, école maternelle, conditions et temps de travail, rendez vous de carrière, promotions, salaire, retraite, actions...

Le SNUipp-FSU, fort de ces rencontres et des demandes collectives, poursuivra avec détermination ses interventions et actions.

Pour rappel chaque collègue a droit à 2 demies-journées d'information syndicale hors temps de travail sur l'année. Ce temps de réunion (6 heures) peut être dès lors récupéré sur les 108 heures hormis APC (concertations pédagogiques) OU sur la "Journée de solidarité". Chaque collègue a également droit à 3 heures d'information syndicale sur le temps de travail.

Rendez vous courant mars-avril 2019 pour la 2ème série d'Infos syndicales !



A noter: deux initiatives du SNUipp-FSU qui font aussi le plein !

Le stage syndical "spécial retraites" prévu le **Mardi 6 novembre**.

De même le Colloque "Reprenons la main sur notre métier !" prévu le **15 novembre**.

Les inscriptions sont désormais closes mais si ce n'est déjà fait, merci de nous signaler votre présence à: snu06@snuipp.fr



Ce jour à l'initiative du SNUipp-FSU **réunion spéciale SEGPA en présence d'un collègue du SNUipp national**

Pratiquement toutes les SEGPA représentées. Infos, débats, perspectives, actions...

Une initiative riche et constructive, nous y reviendrons !



Le SNUipp-FSU toujours à vos côtés !

Les représentants du personnel du SNUipp-FSU sont au quotidien à l'écoute des enseignants et des équipes pour les conseiller et les accompagner tout au long de leur carrière. Forts de leur expertise de terrain, ils sont des interlocuteurs incontournables de l'administration lors des instances paritaires où ils défendent les intérêts individuels et collectifs des personnels et font valoir le projet de transformation de l'école du SNUipp-FSU.

Accompagnement, aide, soutien, écoute

Des dizaines d'appels et de mails à traiter, c'est le quotidien de la section départementale du SNUipp-FSU. En période de carte scolaire, de mouvement et de promotion particulièrement, le rythme s'accélère et les équipes du SNUipp écoutent, expliquent, démêlent, conseillent et réconfortent des personnels inquiets, parfois en souffrance et pour beaucoup perdus dans le dédale des opérations administratives. Rappeler un point d'une circulaire, vérifier un barème, calculer des effectifs, chercher dans les textes réglementaires, accompagner une collègue et répondre à un inspecteur pointilleux, mais aussi préparer la prochaine commission paritaire avec le souci permanent de l'équité et de la transparence dans chaque opération administrative, c'est aussi le quotidien des représentantes et des représentants du syndicat. Un syndicat qui s'attache aussi à organiser des réunions d'information syndicale où chacun est invité à exprimer ses préoccupations professionnelles et son point de vue pour travailler de manière unitaire à la construction des mobilisations.

Un syndicat animé par des militants qui sont avant tout des enseignants, au fait des préoccupations du terrain, qui entendent améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants.

[Lire la suite](#)



LUNDI 12 novembre : écoles en grève !

Guide des "bonnes pratiques", révision des programmes, mise en place de tests neuro-éclairés en CP et CE1, nouvelle loi ...

Décidément le ministre ne ménage pas sa peine pour déposséder les enseignants de leur professionnalité sans répondre aux enjeux de lutte contre les inégalités scolaires.

Ajouté à cela un budget en berne avec un nombre de postes insuffisants et vous avez tous les ingrédients de la colère qui monte et qui pourra s'exprimer par la grève et dans les manifestations le 12 novembre prochain à l'appel des fédérations syndicales de l'éducation.

En 18 mois, l'école a le tournis : évaluations imposées - les témoignages recueillis par le SNUipp-FSU sur les conditions de passation et de saisie sont édifiants - , négation de la professionnalité enseignante, temps de travail des enseignants, nouveau projet de loi, suppression du CNESCO, des ESPE, un budget en berne...

En effet l'affichage d'une pseudo priorité au primaire traduite par l'annonce d'une dotation de 2 325 postes dans le premier degré est surtout médiatique. La réalité est tout autre. Cette dotation est bien insuffisante pour couvrir les mesures de dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+ ainsi que l'abaissement à trois ans de la scolarité obligatoire. Le SNUipp-FSU a chiffré à 4 000 le nombre de postes nécessaires pour terminer le dédoublement, auxquels il faut en ajouter 1000 (selon le ministère) pour assurer la scolarisation devenue obligatoire des trois ans.

Trois chiffres qui rendent l'équation défavorable pour les cartes scolaires à venir au mois de janvier prochain. Les grands perdants des fermetures de postes risquent une fois de plus de se trouver dans les départements ruraux ou pour les équipes qui bénéficient encore de l'apport qualitatif du dispositif Plus de maître que de classes.

Un budget et une politique éducative qui ne répondent pas aux vraies questions posées à l'école aujourd'hui pour s'attaquer aux inégalités scolaires et permettre la démocratisation de la réussite de tous. Un projet de loi qui n'y répond pas davantage. Des conditions d'enseignement et d'apprentissage qui se dégradent.

Les raisons de se mobiliser le 12 novembre prochain ne manquent pas !

LIRE LA SUITE

Le LUNDI 12 NOVEMBRE, toutes et tous en grève et dans la rue !



Loi Blanquer, rejet par le CSE de l'école du contrôle !

Le projet de loi de J.M Blanquer "pour une école de la confiance" présenté lundi 15 octobre au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) s'apparente davantage à une "école du contrôle". C'est un projet qui transforme en profondeur le système éducatif sans répondre aux enjeux réels.

Le ministre l'avait pourtant assuré : il n'y aurait pas de "loi Blanquer" ni de changements de programmes, mais il n'aura pas résisté. Le dialogue aura une nouvelle fois manqué. Lundi 15 octobre, lors de l'étude de son projet de loi "pour une école de la confiance" au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), **vingt organisations présentes ont de nouveau déploré le fait qu'on légifère sans s'être donné le temps de la concertation.**

[LIRE LA SUITE](#)

[Lire la déclaration du SNUipp-FSU lors du CSE](#)



Retraités maltraité-es, réagissons ! Nouvelle Manifestation

le JEUDI 18 octobre

Le gouvernement diminue nos revenus :

Il nous inflige des taxes (CRDS, CASA) et augmente la CSG.

Bloque nos pensions de 2013 à 2017, puis en 2018 et décide de ne les revaloriser que de 0,3% quand l'inflation est à 2,3%.

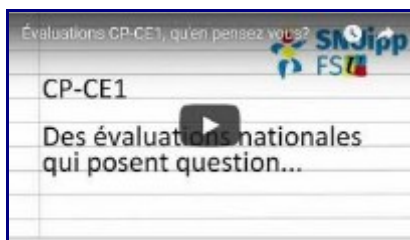
C'est un choix politique puisqu'en même temps il multiplie les cadeaux aux plus riches :

- Baisse de l'ISF, de l'impôt sur les sociétés.
- Baisse annoncée des cotisations patronales maladies.
- Suppression de l'«exit taxe ».

Il veut remplacer la retraite résultat de nos années de travail et de cotisations par une prestation sociale conçue comme un minimum de survie.

Ne nous laissons pas faire, comme partout en France manifestons massivement jeudi 18 octobre à l'appel de 15 organisations syndicales et associative.

Rassemblement et manifestation Place Garibaldi à Nice à partir de 10 h



Evaluations CP CE1 : vous saisissez M. le Ministre ?

Par centaines les témoignages ont afflué sur les évaluations CP et CE1 à l'adresse mail créée par le SNUipp-FSU. Enseignantes et enseignants disent leur désarroi face à ces tests imposés, le stress de leurs élèves et les aberrations des saisies. Le SNUipp continue de s'interroger sur les finalités réelles. Il demande au ministre un bilan "sincère et transparent" et appelle les personnels à ne pas saisir les réponses dans ces conditions.

La généralisation des évaluations CP et CE1 à la rentrée 2018 a conduit le SNUipp-FSU à faire part de ses vives inquiétudes au ministre et à la presse. Sa demande de moratoire était motivée par les nombreuses incertitudes qui n'avaient pu être levées par le ministère.

[Lire la suite](#)

Pour lire les témoignages enseignants, [c'est ici](#).

Vous pouvez continuer à témoigner sur evaluations-jetemoigne@snuipp.fr

Le SNUipp-FSU s'adresse au Ministre

Dans une lettre adressée au ministre de l'Éducation nationale, le SNUipp-FSU se fait la voix des enseignantes et enseignants de CP-CE1 qui ont témoigné en ligne des aberrations des évaluations imposées en ce début d'année. Des heures et des heures pour les faire passer, fatigue et découragement des élèves, questionnement sur la protection des données. Il demande un bilan sincère et transparent de ces tests.

[Lettre au Ministre ici](#)



AESH, le métier que nous voulons

De mars à juin, le SNUipp-FSU est allé à la rencontre des accompagnants des élèves en situation de handicap pour échanger, débattre ensemble de leurs conditions d'exercice et recueillir leurs attentes pour leur métier.

Aujourd'hui le SNUipp-FSU fait la synthèse nationale des livrets revendicatifs écrits avec les collègues. Celle-ci a été remise fin septembre à la conseillère du ministre de l'Education nationale et à la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées.

Lire le 4 pages : <http://06.snuipp.fr/spip.php?article6602>



Candidature à retourner à l'IEN pour le 2 NOVEMBRE
[Circulaire IA et Fiche de candidature ici](#)

COPIE au SNUipp-FSU

Commissions d'entretien prévues les mercredis 5 et 12 décembre 2018.



Préparation à l'entretien pour devenir "directeur":
mercredi 14 novembre à 9h au siège du SNUipp-FSU.

A NOTER : comme chaque année, le SNUipp-FSU publiera bientôt un livret d'aide actualisé pour l'aide à l'entretien que nous remettrons le jour de la réunion.



La carte scolaire au scanner !

Les conditions de la rentrée 2018 montrent une nouvelle fois la nécessité d'investir réellement dans la « priorité au primaire ». Une exigence qui sera au cœur de la mobilisation des enseignants le 12 novembre prochain. Chiffres et analyse.

Alors que les dernières opérations d'ajustement de la carte scolaire 2018-2019 sont achevées, le SNUipp-FSU fait l'analyse d'une situation difficile à bien des égards. Les chiffres définitifs montrent que la dotation de 3 880 postes créés à cette rentrée est

insuffisante pour assurer le dédoublement des CE1 de REP+ et des CP de REP, un dédoublement qui « consomme » à lui seul 5 605 postes.

[Lire la suite](#)

[Téléchargez le bilan complet](#)

Mobilisation le 12 novembre

Cette question des moyens, si elle n'est pas la seule réponse, reste incontournable pour améliorer significativement la réussite de tous les élèves. Or, le projet de budget 2019 montre que le gouvernement, au-delà des discours convenus, n'a pas la volonté de déclencher le véritable saut qualitatif dont notre école a besoin. Le SNUipp-FSU, aux côtés de l'ensemble des enseignants, continuera à exiger des moyens à hauteur des enjeux, avec en premier lieu le combat contre les inégalités scolaires.

Revoir cette politique budgétaire et éducative sera au cœur de son engagement dans les mobilisations à venir et ce, dès le 12 novembre prochain.



Soutien au CNE스코 !

Quatorze organisations syndicales, dont le SNUipp-FSU, et associatives demandent au ministre de l'Éducation nationale de ne pas supprimer le Cnesco, instance indépendante d'évaluation des politiques scolaires.

En effet, au détour de son projet de loi « Pour une école de la confiance », le ministre de l'Éducation nationale entend lui substituer un Conseil d'évaluation de l'école à sa main, composé très majoritairement de personnalités désignées...par lui-même.

[Lire la suite](#)



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 29 novembre (10h) au 6 décembre (17h) 2018



Première étape : activez votre compte électeur !

Dans cette période vous aurez à élire vos représentant-es aux différentes instances paritaires départementales et nationales.

Le SNUipp et la FSU présenteront bien sûr des listes.
Plus que jamais, à l'heure des volontés manifestes de passer outre le dialogue social et les personnels, nous avons besoin de conforter la représentativité du SNUipp et de la FSU.

[Le tutoriel du SNUipp-FSU ici](#)



Je soutiens les sinistrés de l'Aude

Suite aux intempéries dans l'Aude, Solidarité Laïque, dont le SNUipp-FSU est membre, lance un appel à dons pour apporter soutien et réconfort aux enfants du département. Les dons serviront à financer des kits de loisirs, du petit matériel sportif et créatif et à assurer des activités périscolaires.

13 morts, des milliers de sinistrés, des dégâts matériels considérables notamment dans les écoles et les centres de loisirs, tel est le bilan des intempéries qui se sont abattues sur le Sud de la France et en particulier dans le département de l'Aude.

Solidarité Laïque apporte d'ores et déjà son aide sur le terrain en lien avec ses partenaires qui gèrent des centres éducatifs sur place. Pour mieux répondre aux besoins, elle lance dès aujourd'hui **un appel à dons d'urgence** destiné à accompagner les enfants victimes de ces intempéries.

Le SNUipp-FSU notamment, la Ligue de l'enseignement et l'Esper participent d'ores et déjà à la mobilisation. L'appel à dons permettra d'équiper les enfants de kits sportifs et créatifs, de leur proposer des activités de loisirs et de réconfort, d'aider également les structures éducatives touchées et d'apporter un soutien aux activités pédagogiques.



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice - Tél :
04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le
lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail :

http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos